



## Sommaire

Point informations

Téléassistance  
médicale en collecte  
appliquée à  
l'aphérèse

Retour sur le  
formulaire de contact  
aux élus

Le saviez-vous

Espace détente

Adhérez !

Pour cette fin d'année, votre com régionale se met sur son 31. Toujours plus directe vers l'information, nous espérons que ce premier numéro du Breizh Globule vous plaise et vous permette le meilleur accès possible aux infos de votre région. Vos élus pour ce nouveau mandat ne chôment pas, et vous trouverez d'ailleurs joint à cette communication, les avis et déclarations de la **CFDT** lors du CSE de Décembre. Bonne lecture



## POINT INFORMATIONS

Un numéro unique va être mis en place pour les informations post-don. Les appels à ce numéro seront renvoyés en journée sur une maison du don, et en soirée sur un labo d'IH/Del. La direction précise qu'un algorithme devrait permettre un roulement entre les sites pour que la charge de travail soit équitablement répartie.



### Les dates à retenir

- 24 Décembre - 17 Février : Période 1 (2024)
- 4 Janvier : CSE
- 16 Janvier : CSSCT



### POINT ASC

Cette année, un montant de 120€ à été attribué à chaque salarié pour Noël. Il est disponible sur votre compte Glady.



## TÉLÉASSISTANCE MÉDICALE EN COLLECTE APPLIQUÉE À L'APHÉRÈSE

Lors du CSE du 7 Décembre 2023, la direction régionale a mis à consultation un projet national visant à étendre la téléassistance médicale en collecte au don d'aphérèse.

Pour rappel, ce dispositif permet de réaliser des dons au service de prélèvement sans présence physique d'un médecin. En cas d'évènement lors du don, l'IDE de supervision peut joindre par téléphone un médecin de la région, affecté au poste de TMC.



Si la mise en place de ce dispositif pour les dons de sang total avait déjà fait l'objet de plusieurs inquiétudes de la part de vos élus, son extension pour les dons d'aphérèses ne passe pas.

Pour beaucoup de raisons, notamment concernant les responsabilités supplémentaires qui vont peser sur l'IDE en charge, comme pour la surcharge de travail que cela va engendrer pour les médecins en TMC

vos élus **CFDT** ont voté défavorablement

*Vous pouvez retrouver la déclaration de la CFDT, lue en CSE, joint au mail de cette communication, avec l'ensemble des avis rendus*



## RETOUR SUR LE FORMULAIRE DE CONTACT AUX ÉLUS

Le mois dernier, nous avons mis en place un formulaire destiné à tous les salariés pour contacter vos élus CFDT.

Ce formulaire nous a permis de poser une question en CSE. Vous aussi, sautez le pas, et contactez-nous

<https://forms.gle/vmfzDxPriGtar5H89>



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cas où il n'y aurait pas d'activité dans votre service (maison du don fermée, collecte ou formation annulée etc...) **surtout, venez et/ou restez sur votre lieu de travail**. Si votre encadrement vous demande de partir ou de rester chez vous, **demandez une trace écrite** ! En effet, même sans activité, vous restez à disposition de l'employeur, et ne pas venir sur votre lieu de travail en temps planifié peut être considéré comme un abandon de poste



## ESPACE DÉTENTE



**Cfdt:** L'**ADHÉSION SERVICES** compris !  
c'est

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à **tous les services inclus** dans le prix de mon adhésion...

**REJOIGNEZ-NOUS**  
[CFDT.FR/ADHESION](https://cfdt.fr/adhesion)

**FRÉDÉRIC BAHUON**  
**NICOLAS FERRUS**

Délégués Syndicaux Régionaux CFDT

**N'HÉSITEZ PAS À**  
**SOLLICITER VOS**  
**ÉLUS SUR SITE**

Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte e-mail, bloquer l'expéditeur



## AVIS ET DÉCLARATIONS CFDT CSE EFS Bretagne – Décembre 2023

### 1 - Déclaration CFDT sur la mise en place de la TMC en aphérèse

En préambule, la CFDT tient à rappeler à la Direction qu'elle avait obtenu l'adhésion de nombreux personnels IDE pour la supervision et médecin pour la TMC avec la promesse de ne pas l'étendre à la plasmaphérèse. La CFDT dénonce le manque de loyauté de la Direction.

Concernant le projet en tant que tel, la CFDT estime que la responsabilité d'une IDE en supervision aphérèse est plus importante que pour l'IDE en supervision sang total.

Côté médecin, la responsabilité se situe sur la prescription à distance. L'EFS avance en plein vide juridique qui risque d'accentuer la responsabilité de l'IDE en cas d'EIGD.

De plus, les médecins TMC formés auront-ils tous de l'expérience dans le domaine du don d'aphérèse.

La CFDT souhaite également par cette déclaration insister sur les fortes contraintes en site fixe, fortes polyvalence, cadence digne d'un travail à la chaîne (généralisation des 4 lits de prélèvement de plasma par IDE qui ne permet aucune souplesse), et un avantage restauration réduit par rapport à la collecte mobile.

En outre, les collectes mobiles sont parfois mises en difficulté car les IDE habilités en aphérèse sont redirigés en priorité vers les sites fixes pour la collecte de plasma. Les collectes mobiles se vident de personnels titulaires pour être composé d'un grand nombre d'intérimaires.

Concernant l'organisation, les élus CFDT ont pu constater en région que des formations aphérèse pouvant être assimilées à des formations spécifiques TMC aphérèse avaient été déployées en région avant la consultation de ce jour.

D'autre part, le recours systématique au médecin TMC pour la prescription de calcium va engendrer une augmentation du nombre d'appels avec un risque de saturation et de retard à la prise en charge du donneur.

De plus, lors d'un EIGD plasmaphérèse la procédure prévoit une prise en charge par 4 personnes minimum. La Direction peut-elle nous assurer que le nombre de personnel présent sur site sera suffisant pour gérer le malaise et les autres donneurs en cours de don.

La CFDT dénonce le non-respect de notre accord GPEC. Aucun rapport annuel GPEC n'est présenté aux OSR, aucun observatoire des métiers n'a été mis en place pour travailler sur ces métiers (IDE et médecin de collecte), pour travailler à des nouveaux parcours pros, classification et rémunération.

Suite à la mise en place de ce projet d'évolution de la TMC, la CFDT demande qu'un retour d'expérience soit présenté en CSE.

Pour toutes ces raisons, les élus CFDT voteront **céfavorablement**, sur le projet d'extension de la TMC en don d'aphérèse.

### 2 - Déclaration CFDT sur les dispositions relatives au transfert de la BMGS sur le site de Brest Cavale et organisation cible

Le rapprochement du laboratoire de BMGS à celui de l'IH/Del est un point que les élus CFDT considèrent comme positif

Les élus CFDT approuvent la possibilité pour des techniciens IH/Del de faire évoluer leur poste vers la BMGS et souhaitent que cela soit fait à très court terme sans pour autant mettre en difficulté l'IH/Del

Les élus CFDT s'interrogent tout de même sur l'absorption des 30% du secrétariat.

Les élus CFDT se prononcent **favorablement** à ces dispositions mais demandent un retour d'expérience au CSE de mars 2024.

### 3 - Déclaration CFDT sur l'organisation des postes mixtes sang total/plasma dans les maisons du don de Saint-Brieuc, Quimper, Lorient, et Vannes

Les élus CFDT considèrent que l'organisation des postes mixtes sang total/plasma dans les sites transversaux ne rentre pas dans son entièreté dans 1 plan Plasma national, qui le cas échéant aurait dû être informés et consultés en CSEC.

Les élus CFDT comprennent bien l'enjeu et l'importance d'augmenter les dons de plasma. Ils ne s'opposent pas à la mise en place des postes mixtes sur les sites transversaux.

Cependant, la potentielle surcharge de travail et le risque de confusion sang total/plasma restent des points de vigilance pour la CFDT.

Nous demandons un retour d'expérience dès le CSE de Mars 2024.

Les élus CFDT votent **POUR** cette organisation.